

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2012

Le Conseil Municipal de Saint Laurent la Gâtine, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le vendredi 13 janvier deux mille douze à vingt heures trente sous la présidence de Martine OLIVIER, Adjoint au Maire.

**PARTICIPANTS :** Martine OLIVIER, Alain WIRTH,  
Brigitte PERDEREAU, Isabelle PELLEGRINELLI, Régis HERVE,  
Jean Claude PONCE

**ABSENTS (excusés):** Patrick LENFANT (pouvoir à Martine OLIVIER)  
Michèle VIEL (pouvoir à Alain WIRTH)  
Jocelyne FOURMENTEZ (pouvoir à Jean Claude PONCE)

Régis HERVE est élu secrétaire de séance

Un nouveau système d'épandage est mis en place dès ce premier conseil de l'année conformément aux instructions des autorités supérieures, sans que nous en comprenions la motivation, alors que nous recherchons plus d'efficacité de nos actions.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 9 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

### 1. SUBVENTIONS

#### 1.1 Voirie rue de la Croix de Fer

Le Conseil municipal approuve le projet suivant :

- Voirie Rue de la Croix de Fer : réfection de voirie avec création d'un système d'évacuation des eaux de pluies pour un montant estimatif présenté par l'ATESAT de 6 950,00€ HT soit 8 312,20€ TTC.
- Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aides aux communes pour cette réalisation.
- Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

|                                       |              |
|---------------------------------------|--------------|
| [ Subvention Département FDAIC (25%): | 1 737,50€ HT |
| [ Autofinancement :                   | 5 212,50€ HT |

|               |                 |
|---------------|-----------------|
| TOTAL         | 6 950,00€ HT    |
| (Montant TTC) | (8 312,20€ TTC) |

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant : 1er semestre 2012

Vote à l'unanimité

## 1.2 Voirie rue du Gland

Le Conseil municipal approuve le projet suivant :

- Voirie Rue du Gland, la réfection de la rue du Gland à Boissy, du carrefour de la rue de Biennouvienne vers le hameau de St-Laurent.
- Pour un montant estimatif présenté par l'ATESAT de 6 736,00€ HT soit 8 056,25€ TTC.
- Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'aides aux communes pour cette réalisation.
- Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

|                                       |                     |
|---------------------------------------|---------------------|
| [ Subvention Département FDAIC (25%): | 1 683,75€ HT        |
| [ Autofinancement :                   | 5 052,25€ HT        |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>6 736,00€ HT</b> |
| (Montant TTC)                         | (8 056,25€ TTC)     |

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant : 1er semestre 2012

Vote à l'unanimité

La décision de réalisation effective et les priorités de ces différents travaux interviendront au retour des décisions du Conseil général sur les subventions effectivement obtenues.

## 2. SYNDICATS INTERCOMMUNAUX, COMMISSIONS

### - SITED

Suite à la réunion du SITED de Décembre 2011 fixant le prix du coupon semestriel pour l'année 2012 soit 107,95 €, le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification des tarifs.

D'autre part, le conseil municipal fixe à :

- 35 € la participation de la commune (au lieu de 30€ précédemment, permettant ainsi de baisser la participation des familles)
- 72,95 € la participation des familles

à compter du second semestre scolaire 2012 (soit à partir de septembre 2012)

Vote à l'unanimité.

Le SITED vient de mettre à jour le guide à destination des communes.

- **Commission de révision des listes électorales** : on constate pour notre commune, une augmentation nette de 26 inscrits par rapport aux listes précédentes.
- **SIDES** : un devis est demandé pour le remplacement de la borne incendie rue de la Madeleine.

### **3. QUESTIONS DIVERSES**

- La commune a reçu la notification d'obtention de la subvention « PALULOS » pour le projet de réalisation des logements sociaux dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment mairie.

La prochaine réunion du Conseil est prévue le 10 février 2012.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 22h.

Fait et délibéré les jours, mois et an comme indiqué précédemment.